



Communiqué de presse

Fêtes et manifestations

SMACL Assurances publie un nouveau guide de bonnes pratiques

11 juillet 2022

À l'heure où les manifestations d'été vont bon train, SMACL Assurances publie un nouveau guide consacré à l'organisation des fêtes et manifestations. Intitulé « Fêtes et manifestations : vos responsabilités », ce guide a été réalisé en partenariat avec l'association Mairie 2000.

Avec ce nouvel outil, SMACL Assurances souhaite accompagner les élus locaux et les responsables associatifs dans leurs obligations en matière d'organisation des fêtes et manifestations afin de garantir leur protection et la sécurité des bénévoles et des participants. Enrichi de témoignages d'acteurs de terrain et de cas pratiques, le guide est disponible en téléchargement sur smacl.fr.

Les responsabilités des organisateurs de fêtes et manifestations

Le guide rappelle les responsabilités en termes d'organisation d'événements : les obligations d'informations en amont, les obligations de sécurité le jour J ainsi que les responsabilités du maire et des organisateurs en cas d'accident.

Le guide met en avant 3 mots-clés qui doivent prévaloir dans l'organisation des manifestations : **sécurité, anticipation et intransigeance**. Quand les conditions de sécurité ne sont pas réunies, l'annulation est souvent la seule solution.

Comment mieux prévenir les risques liés à l'organisation des fêtes et manifestations ?

La prévention des risques doit être au cœur de l'organisation des fêtes et manifestations et le guide propose 10 règles incontournables à suivre pour une manifestation réussie. Ces règles sont illustrées par des bonnes pratiques et des exemples de jurisprudence : parmi elles « vérifier que toutes les parties prenantes de l'organisation sont assurées », « contrôler les dispositifs de sécurité », « sécuriser les installations électriques » ou bien « rédiger des conventions » pour encadrer les responsabilités de chacun.



« L'assurance ne répare pas tout. Elle indemnise les victimes, mais en cas de sinistre corporel, l'assureur ne peut pas réparer le traumatisme. Il est donc essentiel de faire de la prévention, d'anticiper et de sensibiliser les acteurs »

Jean-Yves Delecheneau, Responsable missions assurances,
SMACL Assurances



Téléchargez le Guide

[En cliquant ici](#)

À PROPOS

SMACL ASSURANCES

SMACL Assurances accompagne, depuis près de 50 ans, les collectivités et les territoires.

Créée par et pour les élus locaux, SMACL Assurances est un assureur solidaire et engagé.

Au fil des années, elle a construit une relation authentique avec ses assurés, fondée sur la confiance, la responsabilité et l'écoute.

Parce qu'ils sont tous différents, accompagner les territoires est un défi quotidien qui nécessite une parfaite connaissance de leur réalité économique, sociale et environnementale.

SMACL Assurances a donc développé des produits et des offres sur mesure, parfaitement calibrés aux besoins de ses assurés, qu'il s'agisse de collectivités, d'associations ou, plus récemment, d'entreprises locales.

Forgée dans le creuset du mutualisme, SMACL Assurances rejoint aujourd'hui le Groupe MAIF. Elle lui apporte sa proximité avec les territoires, ses offres compétitives et son expertise au service des acteurs publics et économiques locaux.

smacl.fr



Contact presse : **Laure Capblancq Dupé**
l-capblancq@smacl.fr - 07 61 79 88 73